

# Territoires et Cinéma

►► Janvier-Février 2020 ◀◀

## Centenaire

Nous travaillons toujours à l'organisation d'une rencontre du centenaire de la cinéphilie. Nos amis les historiens de l'AFRHC nous ont déjà fait la proposition d'un programme dont nous étudions avec eux la réalisation. Nous en reparlerons tout au long de l'année dans ce bulletin, et nous publierons à chaque fois un document historique illustrant cette période. Ci-dessous vous trouverez la reproduction la couverture du premier numéro de la revue de Louis Delluc «Cinéa», ainsi que celle de la page 2. Même si vous êtes sensible à l'appel que contient cette dernière, vous ne pourrez plus vous abonner bien sûr, mais vous pourrez trouver l'intégralité du numéro sur <http://www.cineressources.net/> où 78 numéros de la revue sont réunis.

## EDITO

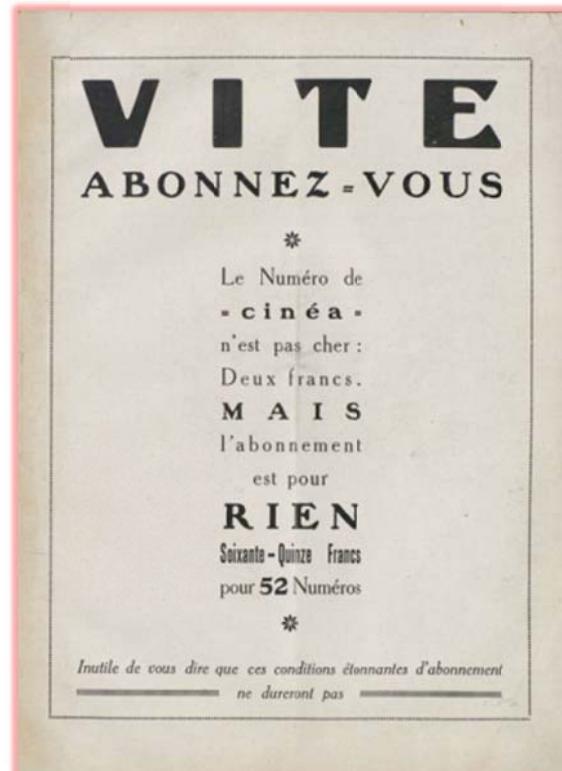
### ÉLECTIONS MUNICIPALES, LES ELUS SOUTIENNENT LE CINÉMA

Les prochaines élections municipales sont l'occasion de rappeler le rôle important, essentiel même, que jouent les élus territoriaux par leur soutien au cinéma, non seulement leur soutien aux salles mais également au financement des films. Certes le soutien est plutôt partagé, les villes aidant plutôt la salle de cinéma, les régions le financement des films, les départements diversifiant leurs crédits. Rappelons en outre que les opérations spécifiques destinées aux jeunes spectateurs sont pour l'essentiel soutenues par les Collectivités Territoriales.

Mais ce constat n'est réel que sur une partie des territoires. Car de même que l'implantation des salles de cinéma est très inégale selon les départements, tous les territoires ne sont pas impliqués dans le soutien au cinéma. Il y a donc là matière à réflexion pour les nouveaux élus, comme pour ceux dont le mandat sera renouvelé. Il sera donc souhaitable que des actions d'information et de sensibilisation soient menées aux niveaux des Collectivités Territoriales, en particulier celles dont l'équipement en salles, et donc l'indice de fréquentation, sont inférieurs à la moyenne.

Rappelons ce que nous avons plusieurs fois signalé dans En Bref : les indices de fréquentation, selon les départements hors Paris, varient de 1,10 à 4,06. Dans 37 départements seules de 5 à 12 communes sont équipées.

Pour sa part Territoires et Cinéma souhaite engager une action spécifique pour les communes de 5000 à 10000 habitants dépourvues de cinéma. Nous souhaitons notamment leur présenter les réalisations de communes équipées dont les caractéristiques sont proches des leurs. Pour ce faire nous avons adressé à ces communes un questionnaire dont nous recevons actuellement les réponses. Nous vous en présenterons la synthèse dans un prochain numéro.



## ★★ CNC : perspectives 2020 ★★

A l'occasion de la cérémonie des vœux 2020 du CNC, Dominique Boutonnat, Président du CNC a prononcé un important discours. Il a souhaité traiter trois questions :



« Je voudrais juste partager trois choses avec vous :  
1/ quel est le constat que nous faisons en commun sur le secteur ?  
2/ quels sont les grands chantiers qui vont nous mobiliser cette année ?  
3/ troisièmement, les défis que nous avons identifiés et que nous allons relever ensemble, grâce notamment à la revue des dispositifs du CNC. »

Nous ne pouvons bien sûr pas reproduire l'intégralité du discours, vous le trouverez sur le site du CNC, nous avons choisi de vous présenter la première partie : « Constat partagé » :

### I. CONSTAT PARTAGE

Un double constat :

- Nous vivons une période de changements, de rupture majeure, comme on n'en a pas vécu depuis le début des années 1980, une mutation du paysage cinéma et audiovisuel, qui peut susciter à la fois des craintes mais aussi qui représente de nouvelles opportunités.
- Face à cela, nous sommes tous d'accord pour dire qu'il est essentiel de réformer notre système. C'est le destin collectif du secteur qui se joue.

### II. C'EST POUR CELA QUE 2020 SE DOIT D'ETRE UNE ANNEE CHARNIERE. ELLE SERA DONC UNE ANNEE CHARGEÉE POUR NOUS TOUS.

Elle sera rythmée par trois grands chantiers. Projet de loi, négociations, revue des aides.

C'est l'occasion de vous dire à quel point je suis impressionné depuis mon arrivée par le nombre de professionnels, de tous les métiers, qui s'investissent, consacrent beaucoup de temps au collectif, que cela soit dans leur participation aux organisations professionnelles ou aux commissions du CNC.

#### 1. Premier chantier : la loi audiovisuelle et tout ce qui en découle :

Je ne vais pas rentrer dans le détail, vous le connaissez.

D'abord elle sera discutée à compter de fin mars.

Ensuite, quel est son contenu ? Elle va intégrer les nouveaux diffuseurs, les plateformes, Netflix, Amazon et demain Apple +, Disney, tout en consolidant les principes fondamentaux de notre modèle.

Alors ces principes quels sont-ils ?

- des obligations d'investissement dans la production de la part des diffuseurs, à la fois dans le cinéma et dans l'audiovisuel ;
- une protection de la production indépendante ;
- le respect des auteurs et des créateurs ;
- le renforcement de la lutte contre le piratage.

En méthode, comment ? Une large part aux accords professionnels entre les producteurs, les diffuseurs et les auteurs que vous êtes, pour définir, avec souplesse, la place des nouveaux entrants.

Le CNC sera à vos côtés pendant ce cycle de négociations, qui commence dès maintenant. Le Ministre a désigné des facilitateurs pour cette négociation, Pierre Sellal et Florence Philbert.

#### 2. Deuxième chantier : la chronologie des médias

Evidemment cela aura un impact sur la chronologie des médias pour le cinéma, et ce sera notre deuxième grand chantier.

On ne peut pas en même temps travailler sur un projet de loi de cette envergure, négocier avec de nouveaux diffuseurs des obligations d'investissements sans ouvrir à nouveau le débat sur la chronologie des médias. Cela concerne aussi les diffuseurs traditionnels. Là aussi, nous avancerons ensemble.

#### 3. Troisième chantier : c'est la revue générale de tous les dispositifs du CNC, on en a déjà parlé il y a quelques semaines

Un préalable tout d'abord : je sais qu'elle suscite des interrogations auxquelles je veux tout de suite répondre : il ne s'agit pas d'un exercice budgétaire, c'est une revue stratégique.

L'équilibre financier, on l'a atteint, en grande partie grâce au travail initié par Frédérique Bredin l'année dernière. Et d'ailleurs, je souhaite lui rendre hommage ce soir :

- en 2018, avec un plan de transformation des soutiens de 35 M€ sur le secteur audiovisuel ; poursuivi sur le cinéma cette année pour 15 M€ ;
- et nous nous sommes battus, avec le Ministre Franck Riester, pour éviter un plafonnement des ressources du Centre. »

En conclusion de son introduction, le Président du CNC déclare :

« Voilà, chers amis : A nous, collectivement, de relever les défis qui s'imposent.

• Tous les professionnels que j'ai vus m'ont fait l'éloge d'un système moderne, capable de s'adapter rapidement, envié dans le monde, souvent copié, mais malheureusement régulièrement attaqué. Ce qui est sûr, c'est que nous avons une chance immense en France d'avoir, avec le CNC, une politique publique qui accompagne le secteur en faisant converger les objectifs économiques et culturels.

(...)

- Alors, oui, 2020 sera l'année des chantiers d'ampleur.
  - On a besoin de vous, de vos idées, de vos analyses, de vos projets. Le CNC est l'exemple même de cet esprit collectif : il vit, il vibre avec le secteur. Sa vie, c'est un mélange de générations, d'écritures, de métiers, de nationalités...
- Un soir, on y fête les deux ans du fonds CNC/Talent, l'autre les 60 ans de l'Avance sur recettes.
- C'est l'occasion pour moi de remercier toutes les équipes du CNC qui font, jour après jour, un travail formidable à vos côtés. »

# ★★ Le cinéma à l'ordre du jour du Conseil Régional d'Île-de-France ★★

Le 5 mars, Valérie PECRESSE présentera au Conseil Régional d'Île-de-France un rapport CR 2020-016 intitulé :

## POUR UNE POLITIQUE CINÉMA & AUDIOVISUELLE RENFORCÉE DANS LES DOMAINES DE L'INTERNATIONAL ET DE LA DIFFUSION :

- CRÉATION DU VOLET INTERNATIONAL DU FONDS DE SOUTIEN
- SOUTIEN AUX PROJETS DE MÉDIATIONS CULTURELLES DANS LES SALLES DE CINÉMA FRANCILIENNES [CR 2020-016]

Une partie de ce rapport concerne plus spécialement la médiation culturelle dans les salles de cinéma franciliennes

Dans la première partie du rapport dans laquelle la Région rappelle la situation des salles d'art et essai en Île-de-France

### 2. SOUTIEN AUX PROJETS DE MÉDIATIONS CULTURELLES DANS LES SALLES DE CINÉMA FRANCILIENNES

Depuis 2016 la Région a rénové sa politique culturelle pour proposer de nouvelles formes d'investissements, lisibles et accessibles au plus grand nombre : réforme du fonds de soutien à la production (délibération n°CR 2017-10), réforme de l'aide à l'investissement culturel (délibération n° CR 2017-191). Dans le cadre de la refonte de l'aide à l'investissement culturel, portant notamment sur le soutien aux travaux de modernisation des cinémas classés art et essai, un des objectifs est de faciliter l'adaptation des équipements culturels à l'évolution des pratiques et favoriser l'émergence de nouvelles formes de médiation

Dans ce contexte, et au-delà d'un soutien financier aux travaux et aux équipements, il semble pertinent d'accompagner également les possibilités de développement des moyens humains des structures, pour permettre la mise en œuvre de nouveaux projets et la recherche de nouveaux publics.

Le CNC et la Région ont ainsi souhaité valoriser le travail réalisé par les cinémas de proximité garants de la diversité culturelle sur tout le territoire. Ainsi, la convention triennale de coopération cinématographique signée pour la période 2017-2019 (délibération n° CP 2017-465 du 18 octobre 2017) et qui sera renouvelée pour 3 années supplémentaires en 2020, prévoit dans son article 3.3 un soutien aux projets de médiations culturelles portés par les salles de cinémas indépendants et les associations départementales et régionales de salles : « La Région et le CNC aident les salles de proximité à se développer en contribuant au financement d'emplois de médiateurs dans les salles. Ces emplois sont consacrés à l'animation dans les salles, à la recherche de public et à la communication. Ces médiateurs doivent œuvrer au développement culturel des territoires pour diversifier l'offre et toucher des publics plus larges et plus divers notamment les jeunes lycéens et apprentis. En raison de la spécificité du parc de salles du territoire régional, ces emplois peuvent être mutualisés entre plusieurs salles notamment par l'intermédiaire des associations et réseaux de salles de cinéma.

La Région Île-de-France compte 155 établissements classés Art et Essai, représentant 323 écrans, qui accueillent chaque année plus de 9,5 millions de spectateurs (données CNC pour 2017). Pour contribuer au maintien de ce parc indispensable au rayonnement culturel du territoire il est proposé, avec l'appui du CNC, de lancer une expérimentation permettant d'aider à la création d'emplois de médiations culturelles.

De premières expériences ont déjà été menées dans d'autres régions (Nouvelle Aquitaine). Les bilans sont positifs et ont d'ailleurs incité les collectivités concernées à reconduire l'expérimentation.

En Île-de-France, plusieurs rencontres avec les associations réseaux de salles ont permis d'identifier les besoins des cinémas franciliens en matière de médiations.

Les aides seront octroyées dans la limite des crédits ouverts chaque année au budget.

La suite du rapport présente le règlement d'intervention dans lequel les objectifs des projets de médiation sont précisés :

#### ARTICLE 1 / Objectifs du dispositif

La région encourage l'exploitation cinématographique de proximité garante de la diversité culturelle sur l'ensemble du territoire afin de contribuer au maintien du parc de salles indépendantes.

Les projets de médiation doivent permettre de :

- Favoriser l'accès des publics à la culture et à la diversité des propositions cinématographiques;
  - Aider les salles à conquérir de nouveaux publics, notamment le public jeune, par une politique de partenariats et d'animation innovante et par des actions de communication, notamment virale sur les réseaux sociaux et sur internet;
  - Développer et accompagner des actions d'éducation à l'image au sein des salles de cinéma hors temps scolaire;
  - Développer des actions dans un cadre partenarial, en lien étroit avec les dynamiques territoriales existantes et avec les actions de réseau menées au niveau départemental ou régional.

#### ARTICLE 3 / Projets éligibles

La demande doit obligatoirement porter sur une création de poste. Les postes déjà existants ne peuvent faire l'objet d'un soutien. En 2ème année, il est possible de solliciter une subvention pour pérenniser le poste ;

La demande doit s'inscrire dans un projet culturel d'ensemble et contribuer à renforcer sa structuration ;

Le projet culturel et le poste doivent être d'une durée minimum d'1 an ;

La fiche de poste doit impérativement prévoir un travail spécifique de développement des publics et un volet communication intégrant les nouvelles pratiques et l'usage des réseaux sociaux ;

Un exploitant ne peut pas solliciter une aide à la fois dans le cadre d'un groupement et en tant que partie prenante dans une demande portée par une collectivité ou une association de salles de cinéma ;

Une nouvelle demande peut être présentée par le bénéficiaire sur la pérennisation d'un emploi créé l'année précédente, sous réserve d'avoir remis à la Région les éléments permettant le versement du solde de la subvention initiale.



# ★★ DES NOUVELLES DU CINÉMA ★★



David Kessler n'est plus Impossible de travailler dans le cinéma ou la culture entre les années 90 et aujourd'hui sans croiser David Kessler ! Penseur polyvalent, il était spécialiste de Spinoza, mais se passionnait aussi bien pour les nouvelles technologies que pour l'économie de l'audiovisuel et du cinéma. Sa disparition soudaine a pris de court beaucoup de ceux qui avaient travaillé avec lui.

Les « Cahiers du cinéma » changent de propriétaires...une fois de plus !

Déficiente depuis de nombreuses années la revue vient d'être reprise par une vingtaine de cinéphiles constitués dans la société des «Amis des Cahiers». Le précédent propriétaire l'anglais Richard Schlagman qui avait acquis la revue en 2008 avait décidé de mettre en vente. Les nouveaux propriétaires annoncent réfléchir à un redéploiement de la marque dans l'univers média et hors média. Eric Lenoir sera gérant et directeur de la publication, Julie Lethipu actuelle directrice générale de la SRF rejoindra la revue en tant que directrice générale.

Mais que deviennent tous ces rapports ?

Le dernier : le rapport de Bruno Racine remis au ministre de la Culture le 18 Février 2020 s'intéresse à «l'auteur et l'acte de création». Beau sujet et l'auteur connaît son sujet, mais en dehors des réactions positives ou négatives des diverses associations professionnelles qui, dans des communiqués séparés, donnent leurs impressions que deviendra-t-il ? Et pourtant la formation, la rémunération ou la retraite des auteurs sont des sujets suffisamment importants pour se demander comment va être utilisé ce nouveau rapport.

Les Césars : vers une nouvelle gouvernance ?

227 membres de l'académie signataires d'un texte demandent de nouveaux statuts et une nouvelle gouvernance. Dans ce texte on est stupéfait d'apprendre que la profession du cinéma accepte depuis de très nombreuses années que les membres de l'association l'étaient à vie et indéfiniment rééligibles ! Après diverses hésitations le Président a donné sa démission. Il est maintenant prévu que l'association ouvre davantage le collège des votants pour tendre vers la parité (actuellement 35% de femmes), un appel à l'adhésion sera lancé et une réflexion sur le très lourd coffret de DVD envoyé à chaque cotant va être menée....

Netflix et Gaumont coproducteurs

Tout le monde ne connaît pas Paul McCartney en tant que co-auteur de roman pour la jeunesse ! Pourtant « Hight in the cloud » sera le point de départ de la première co-production entre la plateforme américaine Netflix (très décriée par le cinéma français) et la société Gaumont (production, distribution, exploitation). Ce sera un film d'animation réalisé par Timothy Reckart, tous les partenaires sont heureux et très enthousiastes de travailler ensemble.

Martin Scorsese dénonce !

Le 4 Novembre 2019 dans le New York Times Martin Scorsese prenait la plume pour dénoncer les grands studios américains pris dans «la course à la concentration et dont l'objectif est l'élimination progressive et constante du risque». Le réalisateur de «The Irishman» énorme production à 150 millions de dollars sait, évidemment, que son film ne sera vu que par les abonnés à la plateforme «Netflix» et d'expliquer que deux champs séparés co-existent : d'un côté le divertissement audiovisuel planétaire de l'autre le cinéma... N'en doutons pas : le cinéma avait besoin de cet éclaircissement !

Île-de-France toujours

«*Dans le cadre de la mise en valeur de ses actifs immobiliers consécutivement au regroupement de ses services à Saint-Ouen, la région Île-de-France a décidé de valoriser l'ensemble immobilier Babylone via une procédure d'appel à manifestation d'intérêt (AMI).*» (...) C'est «**Cohen Media Group**» qui a été retenu «proposant la création d'un centre culturel et artistique au service du 7ème art qui serait à la fois un pôle de création, de formation, de recherche et d'innovation pour toutes les filières et les communautés du cinéma». Un nouveau pôle culturel pour Paris avec la proximité du cinéma La Pagode.



57 rue de Babylone Paris 7ème, ancien siège de la Région IDF

Paris un grand studio de cinéma ?

Les tournages de publicités, de films ou de séries se multiplient à Paris ! En 5 ans le nombre de programmes audiovisuels tournés dans la capitale a augmenté de 84% et le nombre de jours de tournage dépasse les 5400 selon les chiffres annoncés au Forum -salon des tournages. Quasiment tous les arrondissements sont concernés au point que la ville (la mission cinéma) essaye de pousser les tournages vers la petite couronne. Un tournage c'est souvent des places de stationnement supprimées et il convient de laisser les habitants «respirer» un peu entre chaque tournage. Ce nouveau «gisement financier» est géré par la Mission cinéma qui dépend de la ville et la commission du film Ile de France qui dépend du Conseil Régional. Les films en studio ne sont pas en reste : Bry sur Marne et Brétigny sur Orge voient leurs réservations complètes pour le premier semestre...